

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Lorraine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



VILLE DE SAINT MIHIEL

Place des Moines
BP 4
55300 Saint Mihiel
03 29 89 15 11
mairie-saintmihiel@wanadoo.fr
http://www.saintmihiel.fr

NOS PARTENAIRES



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

**l'orgue de l'église
abbatiale Saint-Michel
à Saint-Mihiel**

Meuse



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Ville de Saint-Mihiel - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

L'orgue de l'église Saint Michel est exceptionnel, c'est une perle qui se meurt depuis des années. C'est l'un des rares buffets d'orgues datant du XVIIe siècle qui soit aussi bien conservé. Il a été l'un des premiers orgues du duché de Lorraine, construit bien avant les orgues des cathédrales de Verdun et de Toul. C'est un orgue en nid d'hirondelle.

Son buffet est richement décoré, jusqu'aux panneaux latéraux et cela en fait un des plus beaux buffets d'orgues d'Europe. Ce travail remarquable de style germanique a été fait par les huchiers locaux. C'est le seul orgue français de l'ancien régime qui possède des tourelles de pédale indépendantes. Les deux grandes tourelles sont coiffées chacune d'une couronne ducale accompagnée d'anges sonneurs de trompette et de pots à feu. La tourelle centrale est coiffée de la grande couronne ducale de Lorraine et de Bar. Plus étonnant, la représentation du bestiaire rappelant le graduel de la bibliothèque bénédictine. Le tout étant agrémenté de feuillage, de fruits d'ornementation, de guirlandes et de chutes de fleurs.

Cet orgue a été commandé par Dom Hennezon à Jean Adam en 1679. Le buffet est alors réalisé par deux menuisiers, Claude Jeanson et Luc Briffaux et la sculpture est effectuée en rond de bosse par François Mollet, tous ces compagnons travaillant sous la direction du Frère Jean Brocard qui fut le maître d'oeuvre de l'époque.

LE PROJET DE RESTAURATION

En urgence, il faut redonner vie à cet instrument magnifique, lui redonner du souffle pour qu'il puisse à nouveau accompagner les offices mais aussi les concerts d'orgue qui seront organisés par la Ville de Saint-Mihiel. Il faut le nettoyer et traiter toutes les parties atteintes (soufflets, mécanismes, bois précieux, sommiers, tuyaux en bois...). L'objectif à moyen terme est de restaurer entièrement cet orgue exceptionnel pour lui rendre sa splendeur passée, une fois que les orgues de l'église Saint Etienne seront sauvés et que le petit orgue de Saint Michel sera préservé des vers qui le rongent.

Montant des travaux	178 104 €
Objectif de collecte	180 000 €
Début des travaux	Avril 2015

Crédit photos © Ville de Saint-Mihiel



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
l'orgue de l'église abbatiale Saint-Michel à Saint-Mihiel

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/31705

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'orgue de l'église abbatiale Saint-Michel à Saint-Mihiel

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre